

Jean-Pierre Sueur s'est adressé ce mardi 1er décembre lors de la séance de questions orales au gouvernement à Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique auprès du ministre de l'économie. Il lui a dit : « Mme la ministre Axelle Lemaire, j'appelle votre attention sur le devenir des services financiers de la Poste implantés à Orléans-La Source (Loiret). Le quartier de La Source, à Orléans, s'est constitué autour des "Chèques Postaux". La force symbolique, la dimension humaine et le poids en termes d'emplois et en termes économiques des Chèques Postaux est considérable dans ce quartier. Or, l'état du grand bâtiment qui abrite ces services pose des problèmes de sécurité et d'inadaptation. Il a toutefois fait part aux dirigeants concernés de la Poste de son total désaccord avec la méthode qu'ils ont choisie, qui a consisté à annoncer la démolition du bâtiment – dont il est question depuis des mois et des années –, sans avoir auparavant trouvé de solutions alternatives ni étudié sérieusement les possibilités concrètes de construction nouvelle pour accueillir les services financiers de la Poste actuellement hébergés dans ce bâtiment. Il a également fait connaître publiquement son désaccord sur cette méthode qui donne le sentiment d'une véritable improvisation. Je vous rappelle que les postiers sont nombreux à La Source, dans l'agglomération d'Orléans, ainsi que dans toutes les communes voisines et que "Les Chèques" représentent un profond attachement au service public. En outre, ils ont beaucoup compté et comptent beaucoup dans la vie culturelle, sportive, sociale, associative de La Source. Dans ces conditions, je vous demande de bien vouloir me faire part des interventions que vous avez faites ou que vous comptez faire et des contacts que vous avez pris ou comptez prendre avec les responsables de La Poste afin que les 1 200 emplois actuels soient maintenus à Orléans-La Source et qu'en conséquence de nouveaux bâtiments adaptés, modernes et fonctionnels y soient construits. Je vous remercie pour vos réponses et pour les initiatives que vous prendrez afin de permettre le maintien du potentiel que représentent les services financiers de la Poste à Orléans-La Source. »

Axelle Lemaire lui a répondu : « Le Gouvernement est très attentif à garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens aux services postaux, quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire. La Poste a pour mission, dans le respect du cadre législatif qui s'impose à elle et avec le souci permanent de la concertation et du dialogue, de mettre en place des solutions équilibrées afin d'assurer la présence postale sur le territoire.

Comme vous l'indiquez, La Banque Postale a pris la décision en juin 2015 de se mettre en recherche d'un nouveau site pour abriter les activités du Centre financier d'Orléans car le bâtiment actuel, un immeuble de grande hauteur datant de 1968, montre des signes importants de vétusté. Il s'agit donc de ne pas mettre en risque demain la sécurité des agents et de préserver la qualité de vie au travail des collaborateurs du groupe.

La Banque Postale a étudié la possibilité de réaliser des travaux sur le site existant, mais cette solution a été écartée. Outre l'ampleur des travaux et des investissements de mise aux normes qui seraient nécessaires à la réhabilitation de ce bâtiment créé il y a près de 50 ans, et qui seraient à réaliser en site occupé, la configuration même du bâtiment n'est plus adaptée aux activités (seuls 20 000 m² de surface sont effectivement exploités pour une surface totale de 40 000 m²).

La Banque Postale a fait le choix d'informer ses agents de ce projet en toute transparence, avant d'entamer des recherches immobilières.

S'agissant de la recherche d'un nouveau site, la Banque Postale explore depuis cet été l'ensemble des opportunités permettant de rester dans l'agglomération orléanaise, en privilégiant le Sud de l'agglomération, dont fait partie le quartier de La Source. Les activités

bancaires d'un des plus importants sites du groupe La Poste, et les emplois correspondants, seront donc maintenus dans l'agglomération d'Orléans.

Vous avez souligné l'importance historique de cette activité pour le quartier de La Source et les difficultés d'un déménagement de ces activités. C'est pourquoi le Gouvernement a demandé à la Banque Postale que le choix d'un nouveau site tienne compte d'un critère de proximité du site actuel. Dans le cadre de ces recherches, il a donc été demandé à la Banque Postale d'examiner de manière approfondie les solutions permettant de maintenir les emplois sur le quartier de La Source, y compris en envisageant la construction d'un nouveau bâtiment sur le site actuel.

Lorsque l'ensemble des solutions auront été inventoriées et examinées, il conviendra que les directions de La Poste et de la Banque Postale fassent part aux élus, en toute transparence, des résultats de leurs recherches.

Vous le voyez, Monsieur le Sénateur, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour maintenir la présence postale sur tout le territoire, tout en permettant au groupe de La Poste de réaliser les adaptations rendues nécessaires par l'évolution de ses activités ».

Reprenant la parole, Jean-Pierre Sueur a répondu : « Mme la ministre, je tiens à vous remercier pour votre réponse. Je souhaite revenir sur trois points importants. D'abord, vous avez dit que « les activités bancaires » de ce site et les « emplois correspondants seront maintenus ». C'est, pour moi, extrêmement important. En second lieu, vous avez indiqué que le gouvernement avait demandé à la Banque Postale que le choix d'un nouveau site tienne compte d'un « critère de proximité du site actuel » et qu'elle « examine de manière approfondie les solutions permettant de maintenir les emplois sur le quartier de La Source ». J'insiste sur ce point : il faut, pour moi, trouver des solutions à La Source. En troisième lieu, vous avez aussi indiqué que le gouvernement avait demandé à La Poste de trouver des solutions « y compris en envisageant la construction d'un nouveau bâtiment sur le site actuel ». C'est, pour moi, très important car, à ma connaissance, La Poste n'avait jusqu'à ce jour pas confirmé une telle possibilité. »